

Dans une lettre au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

Les résidents en chirurgie crient leur colère

© D.R.



Les médecins résidents en 2e année de chirurgie de la région centre du pays viennent de saisir le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, dans une lettre à l'effet de dénoncer la situation pédagogique dans laquelle ils se débattent. En effet, depuis plus de 3 mois, quelque 189 médecins résidents en 2e année en chirurgie générale, chirurgie pédiatrique, chirurgie plastique, chirurgie thoracique et chirurgie maxillo-faciale sont confrontés à un véritable casse-tête.

Comme prévu durant la deuxième année de leurs cursus, ces futurs chirurgiens spécialistes doivent être affectés pendant deux semestres consécutifs dans les différents services de chirurgie traumatologique et de chirurgie pédiatrique du pays, avec des objectifs pratiques à atteindre et énumérés dans leur carnet de stage. La 1re année de formation étant consacrée uniquement à la chirurgie générale. De même, ces résidents en chirurgie sont censés bénéficier, durant leur formation, de cours magistraux, assurés par des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires, avec un programme de cours et de travaux dirigés communiqué en début d'année.

Seulement voilà, les médecins résidents en 2e année en chirurgie générale viennent de découvrir, au fur et à mesure de l'avancement de leur stage, qu'ils étaient considérés par la tutelle comme "non-optionnistes", comprendre par-là des résidents dont la future spécialité n'est pas celle du service où ils sont actuellement affectés. Dès lors, leurs activités au bloc opératoire étaient de ce fait limitées par rapport à celles des "optionnistes" qui eux, opéraient déjà dans leur spécialité et étaient, par conséquent, prioritaires dans l'apprentissage des gestes chirurgicaux faisant partie de l'activité opératoire courante des services spécialisés. Par ailleurs, le programme de cours de traumatologie n'est plus conforme, semble-t-il, aux objectifs du stage, puisque la majorité de ces cours dispensés concernait uniquement les futurs chirurgiens orthopédistes, et non pas les "non-optionnistes". Et il n'y a pas que cela ! D'après la missive adressée au ministre, les griefs sont fort nombreux. Mêmes les examens sont en cause. "Le flou qui entourait le déroulement des épreuves d'évaluation

de fin d'année était flagrant, puisque dans nos différents services, nous avons eu plusieurs versions. Certains chefs de service affirmant qu'il s'agirait d'évaluations dans les services, d'autres d'un examen régional classant, et d'autres d'un examen national sanctionnant", écrivent les médecins résidents qui révèlent en outre l'absence d'un programme de cours magistraux concernant la chirurgie pédiatrique. "Certains chefs de service se sont donné la peine d'assurer des travaux dirigés à leur échelle, pendant que d'autres se sont contentés de traiter les résidents 'de passage chez eux' comme de la main-d'œuvre, faisant face à l'accueil aux pavillons des urgences, sans jamais se soucier de leur formation, ni théorique, ni pratique", dénoncent-ils en déplorant la situation actuelle dans les services jugée "sans précédent".

Pour justifier leur démarche, au demeurant, très mesurée, les médecins résidents rappellent leurs dernières protestations. "Nos appels sont restés sans réponse, et malgré plusieurs actions, dont une grève de plusieurs jours, de multiples sit-in, pendant plus de deux mois, nos efforts pour apporter un changement sont restés vains. Le boycott à 100% des deux examens à caractère sanctionnant, les 20 et 27 septembre, puis le 18 octobre, était notre ultime recours afin de nous faire entendre", expliquent-ils au ministre.

Leur ultime motivation serait l'amélioration de leur formation et donc leurs futures compétences. Un but, en soi, légitime.

Mohamed-Chérif Lachichi